

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 26 SEPTEMBRE 2022

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Bonjour à tous. Merci d'être là, après une longue période où nous n'avons pu, pour des raisons diverses, nous retrouver et faire notre Conseil de quartier comme nous l'avions inscrit dans le règlement intérieur de notre Conseil municipal. Monsieur Voizot, s'il vous plaît, auriez-vous l'amabilité de faire l'appel ?

(M. Voizot procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs, je vais donc commencer l'ordre du jour.

- Athletic Club Istres Rassuen

M. le MAIRE.- Je commencerai par une communication qui a fait la une pendant quelques semaines à propos des problèmes que l'on a trouvés, que l'on a retrouvés, au FCIR. Pour des raisons qui appartiennent à une gestion passée, qui n'est pas très éloignée de nous, il a été remarqué qu'il y avait quelques tracasseries. Le mot est pudique, pour ne pas dire que quelques recettes, quelques ressources, avaient disparu. Certaines ont été vite sectorisées, cela a été effectivement une démarche frauduleuse, d'autres se sont évanouies avec le temps. Nous avons vu le problème de très près, nous avons mis un comptable sur l'audit, et nous avons eu à prendre des décisions qui étaient de geler le versement de la subvention pendant le temps d'y voir très clair, en donnant quand même quelques subsides pour permettre à la fois le paiement d'une salariée et de certains éducateurs, avec la gestion de quelques équipes de jeunes. Le président, qui n'était nullement en cause puisqu'il assurait aimablement un intérim, a eu raison de démissionner, il l'avait annoncé, et à partir de ce moment-là il y a eu une remue-ménage pas très agréable qui s'est passé pour prendre d'assaut le pouvoir au FCIR en transformant un peu cette structure sportive je dirais presque en chose personnelle. Cela n'a pas été tout à fait à notre goût. J'ai été obligé de dire aux gens qui voulaient assumer des responsabilités que je n'étais pas patenté de donner ma confiance, surtout que le noyau dur qui portait tout cela n'avait pas une grande réputation de bon citoyen et que je n'avais nulle intention de mettre les enfants dans des mains de personnes en qui je n'avais pas confiance. Il s'est ensuivi quelques échauffourées, quelques éléments pas très agréables qui ont transcrit sur des murs à mon effigie. Cela ne m'a pas fait changer d'un iota, je suis resté sur ma position, et à partir du moment où des menaces étaient perpétrées vis-à-vis des gens qui avaient envie de faire des choses pour le quartier, des choses pour les enfants, nous nous sommes donc tournés vers ceux-là qui avaient un sens du sport plus adéquat avec la notion que l'on en faisait. Les choses ont abouti à la création d'un nouveau club, qui s'appelle l'Athletic Club Istres Rassuen, qui a aujourd'hui un Président, un Bureau, et surtout, chose qui est le plus important pour nous, la confiance des familles, puisqu'à ce jour, 256 familles sont recensées. Ce qui veut dire que le FCIR a encore moins de raison d'être que ce que l'on pouvait imaginer et que l'Athletic Club Istres Rassuen a pris le relais d'une façon efficace. Le club a donc démarré dimanche dernier puisque les compétitions des jeunes ont commencé –pas toutes– et je pense que les choses sont en bonne voie. D'autant que deux procès ont été intentés à notre égard. Certains ont véritablement manifesté leur soutien, d'autres leur prudence, en me demandant de ne peut-être pas verser de subvention. Nous avons gagné ces deux procès. Je croyais que la chose était suffisante mais j'en ai reçu un troisième, qui est encore plus ridicule que les précédents puisque cette fois-ci on accuse le Conseil municipal d'avoir versé une subvention à un club. Je ne vois pas sur quoi on peut s'appuyer pour dire cela puisque le Conseil municipal est habilité à administrer ses décisions et donc à les ordonner comme il l'entend, puisque la large majorité s'est dégagée là-dessus, la subvention a donc été votée et versée. Il y avait longtemps que j'estimais cette affaire close mais maintenant elle est définitivement close. Je dis aux parents qu'ils peuvent être tout à fait rassurés du dispositif sportif qui est mis à disposition de leurs enfants et je pense qu'avec de nouvelles couleurs, de nouveaux maillots, ils pourront s'adonner à leur sport favori.

1. Projets structurants :

- Pistes cyclables

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant aborder les projets qui sont importants pour le quartier et sur lesquels nous avons travaillé ou nous sommes en train de travailler. Vous avez d'ailleurs vu, en sillonnant la ville, que de nombreux travaux sortent de terre. Vous avez pu voir que nous avons commencé les pistes cyclables. Nous avons déjà fait une tranche qui est réalisée, allant du CEC jusqu'au carrefour de Saint-Chamas. Nous avons commencé la deuxième tranche, celle qui

est en cours, qui va du CEC jusqu'à Géant Casino. Nous espérons –je parle sous le contrôle de M. Casado– que les travaux de cette tranche seront finis à peu près fin octobre. Nous avons également lancé la troisième tranche qui va du carrefour dit de Grignan, puisque celui-là n'est pas nommé, jusqu'au rond-point du Deven, en passant par toute l'avenue Félix Gouin. Vous avez vu que quelques travaux ont aussi commencé et là nous aurons quelques semaines supplémentaires à attendre, jusqu'en janvier. En tout, c'est un dossier qui représente 21 km et 10 M€. Je pense que pour la sécurité, la fluidité, pour peut-être le changement des méthodes de déplacement, pour l'approche d'une mobilité différente, c'est quelque chose d'absolument utile et qui manquait à notre ville. Nous aurons l'occasion de réfléchir, mais ce sera prendre un peu plus de temps... Parce que là nous étions dans le cadre de notre propre décision, certes en allant chercher des financements ailleurs puisque ce n'est pas que la Commune et la Métropole, c'est aussi la Région, c'est le plan France Relance. La Région c'est une partie des fonds européens, c'est donc quelque chose qui vient un peu restructurer la voirie que nous avons sur la ville. Je disais que nous avons deux autres dossiers en cours. Là c'était une liaison intra-urbaine, maintenant c'est une liaison inter-cité. La première est peut-être la plus facile, celle qui va aller d'Istres à Fos. Pourquoi la plus facile ? Parce qu'une large partie sera limitrophe du golf et les travaux seront donc faits dans ce cadre-là, avec bien sûr le rond-point de Rassuen que nous voulons voir réaliser en en-tête. Ce sera plus compliqué pour la liaison Istres-Miramas. Quoi que nous avons bien assoupli le problème puisque, initialement, la piste cyclable était prévue pour longer la route RN569, celle qui mène d'Istres à Miramas, mais Eric Casado et moi-même avons décidé et demandé au Conseil général de changer son fusil d'épaule parce que, autant travailler pour une réalisation dans 10-15 ans. Acheter tout le foncier, quand on ne peut pas l'acheter, aller sur des expropriations, sur un tel kilométrage, cela prend un temps infini. Comme ce sont des projets à 20 ans, je n'avais pas envie, en tout cas je ne me sentais pas l'envie aussi, de travailler pour une échéance comme celle-ci. J'ai besoin que la population d'Istres ait des projets à vivre, des projets pour vivre. Avec Eric Casado, nous avons donc proposé un nouveau tracé, qui a d'ailleurs trouvé son bon sens auprès de nos interlocuteurs. On y travaille. Ce sera effectivement un plus près de la voirie habituelle. Je suis donc très heureux de ce dossier, de cette réalisation, dans des temps véritablement record, il faut le dire. Entre la gestion administrative... Il faut le dire parce que quand on se plaint, et l'on se plaint souvent, et à juste titre, que les dossiers lambinent à cause de tas d'avatars administratifs, avec des séquelles à n'en plus finir d'études successives à faire. Là, quand on a totalement la liberté de faire ce que l'on souhaite, avec bien sûr encore une fois le concours d'autres collectivités, eh bien on montre qu'effectivement les dossiers sont bien menés, sur une dimension importante. Tu veux ajouter quelque chose ?

M. CASADO.- Dans la continuité des pistes cyclables il va aussi y avoir, l'année prochaine, celle qui va partir du rond-point de Mandela jusqu'après l'AFPA. Cela permettra, du centre-ville, d'aller presque à la plage du Ranquet sans problème, en passant par le stade. Cette piste devrait être commencée en octobre 2023 pour être terminée en janvier 2024.

- Construction et aménagement d'un refuge animalier

M. le MAIRE.- Nous sommes en train de peaufiner le dossier qui concerne la construction et l'aménagement d'un refuge animalier. Il va se trouver dans la zone des Maurettes. Il aura vertu d'accueillir les animaux, chiens et chats. Cela s'arrête là, parce que l'on m'a proposé serpents... On reste sur quelque chose de tout à fait conventionnel, habituel. Il servira pour le ramassage des animaux qui divaguent mais également de refuge pour les gens qui ont besoin de se séparer momentanément de leurs animaux pour vaquer à des séjours extérieurs ou à des obligations qui les retiennent hors d'Istres. C'est une superficie de 7 550 m² qui va être accaparée. Les travaux pour cette opération coûteront 845 000 €, pour lesquels nous avons une subvention départementale à hauteur de 450 000 €, ce qui représente 53 % du budget. Les travaux sont prévus pour novembre 2022. On me dit qu'il faudrait une petite année pour les réaliser, je trouve que c'est une grosse année car ce ne sont pas des travaux excessivement compliqués.

- Z5 et Halle de jeux couverte

M. le MAIRE.- Je voudrais rappeler que nous avons inauguré il n'y a pas très longtemps le Z5, qui vient compléter de façon infiniment agréable, et avec une dimension à la fois politique et médiatique relevée, cet espace qui a été réalisé par le célèbre footballeur Zinedine Zidane. Nous l'avons ouvert, nous y avons trouvé 5 terrains de foot, tous en pelouse synthétique, dont 1 à l'extérieur, et 6 terrains de padel. C'est un projet privé. Les usagers, les clients, les utilisateurs, sont donc appelés à exprimer leur volontariat pour aller évoluer sur cette esplanade sportive. Ce qui nous intéresse c'est que la Plaine Davini prenne sa dimension la plus importante en vocation sportive et ludique. A ce titre-là, vous avez pu voir la réalisation de la Halle de jeux qui va être inaugurée incessamment sous peu, je pense. Si ce n'est pas incessamment, c'est sous peu. J'espère que ce sera un élément qui apportera de la bonne humeur à nos enfants et à leurs familles. C'est un dispositif complet qui peut paraître à ce jour suffisamment structuré mais, compte tenu que nous sommes possesseurs des terrains, compte tenu aussi que je souhaite qu'il y ait une cohérence dans les équipements, surtout lorsque l'on est dans un ensemble qui a la même identité, c'est-à-dire le sport et le loisir, on aura l'occasion de parler de la future école de cyclisme qui fera également l'objet de la réalisation d'un bâtiment.

- Chambre funéraire Route de la Cabane Noire et extension du cimetière des Maurettes

M. le MAIRE.- Pas très loin de ce point de vue, mais sur un côté moins gai, je voudrais parler de l'extension du cimetière des Maurettes à la route de la Cabane Noire, avec également la réalisation de la chambre funéraire. Quand je dis « chambre » c'est un peu plus que cela puisqu'il y a tout le dispositif dédié au recueillement et à l'hommage à nos défunts. Nous espérons que ces travaux se terminent à la fin de l'année. Ils représenteront une surface de 762 m² qui sera composée de 4 salons de présentation, d'une salle d'hommage qui pourra accueillir 100 personnes. Dans la continuité, on accapatera bien sûr les anciennes surfaces qui étaient aussi dédiées au repos de nos défunts et nous aurons l'occasion d'en faire à la fois un bâtiment pour notre personnel et pour le service administratif. Le coût prévisionnel de ces travaux dans sa globalité représente 3 009 158 €, pour lesquels nous avons une subvention départementale à hauteur de 850 000 €, ce qui représente 29 % du projet. L'extension du cimetière lui-même a été autorisée par le Conseil municipal dans la délibération du 31 mars 1987 et nous sommes aujourd'hui à la troisième extension, troisième phase. Car l'augmentation de la population, la démographie, le fait aussi que les autres cimetières du centre-ville sont bien remplis, nous obligent à avoir des surfaces disponibles pour nos futurs défunts. Cette tranche va donc être lancée, nous avons un coût estimatif à 541 000 €. Voilà les projets qui sont en cours.

Points spécifiques au quartier :

- Réhabilitation au Prépaou : espace du centre social et local communal, Esplanade des Magnans

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant rappeler l'engagement que j'ai pris et sur lequel nous travaillons. Nous sommes d'ailleurs sur le point de recevoir la maquette générale, non pas des bâtiments mais de la répartition des bâtiments concernant la place des Magnans. Je vous avais dit que nous souhaitons aérer le quartier en enlevant cette barre qui empêche une espèce de champ visuel, et empêche presque même une convivialité, car on a véritablement, au bas du parking, une série qui empêche d'aller facilement à l'intérieur, en passant par un cheminement couvert qui n'est pas très agréable. Nous allons donc raser tout cela, y compris la mairie annexe. Nous allons faire un ensemble qui sera centré sur la place, où se retrouveront bien sûr les équipements complets, c'est-à-dire la mairie annexe dont je viens de parler, qui n'aura pas une superficie extraordinaire pour rassembler nos services. Il y aura bien sûr le centre social qui aura des locaux dédiés, il y aura bien sûr une salle d'évolution comme celle-ci, puisqu'elle a véritablement une grande utilité. Et cela donnera une autre impression, une autre modernité, et peut-être, je l'espère, une autre considération à la population. Pour cela nous avons donc eu un accord transactionnel avec l'ancienne Eglise, nous avons un accord acté qui va passer en Conseil municipal pour le transfert du kinésithérapeute, et nous ferons de même avec le bar-tabac. Je pense que nous serons à même de présenter, pas encore au niveau des images verticales mais en tout cas sur la distribution générale du quartier revisité, quelque chose d'ici la fin de l'année.

3. Social / Santé :

- Déserts médicaux

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant vous donner quelques informations de caractère général mais qui intéressent particulièrement tous les Istréens. Comme je le dis souvent –et j'en appelle souvent aux gens, aux personnes, aux citoyens, aux administrés, des quartiers sud, d'accaparer la ville parce que c'est leur ville en intégralité, pas uniquement le quartier– il y a des choses qui les concernent dans l'élément du service public en général, même lorsque c'est à la mitoyenneté des services privés. Je commencerai par le désert médical.

Ici aussi on a vu un abaissement du nombre de médecins. C'est malheureusement un problème générationnel puisque c'est à peu près dans tout le pays, même sûrement dans tout le pays, que se trouvent les mêmes difficultés. Elles sont dues au fait de la pyramide des âges amenant les médecins à vivre leur dernière étape de vie, c'est-à-dire partir à la retraite. Il y en a qui voulaient vendre, puis après ils se sont penchés sur cette impossibilité et ont donc été destinés à le donner. Mais même en donnant, ils n'ont pas trouvé de relais pour cela. C'est bien regrettable. Il faut reconnaître que les gens qui suivent des études de médecine aujourd'hui n'ont pas le même sentiment que leurs prédécesseurs, ils sont avant tout intéressés par une vie plus équilibrée, plus tournée vers eux-mêmes, plus tournée vers leur famille, et leur recherche principale, pour ne pas dire unique, est donc souvent et toujours l'hôpital. C'est mieux d'avoir un emploi du temps bien arrêté, avec un plafond de 35 heures, et se dire que l'on pourra aller promener avec sa famille, jouer au golf. La notion telle qu'elle était dans le passé... Je ne parle pas de vocation parce que je pense que les médecins qui le sont aujourd'hui ou qui vont le devenir ont vraiment une faculté de vouloir s'occuper de leurs prochains avec leur expertise et leur expérience, mais la notion d'argent, comme de belles situations se sont faites –il y a des cabinets très puissants, très riches en patients– les intéresse beaucoup moins. De plus, et n'y voyez pas une attaque personnelle, ce serait ridicule, la féminisation de la profession –parce qu'il y a 80 % de femmes qui sortent des études pour devenir médecins– n'arrange pas la situation, et on peut bien le comprendre. Une femme a 3 journées à réaliser en 1, et tenir un cabinet jusqu'à 21 ou 22h du soir est quasiment impossible pour elle. C'est un élément qui se combine, qui s'ajoute, et qui durcit la position. Avec le Docteur Colson, nous avons fait de multiples tentatives, on a fait des conférences, on est allé distribuer des *flyers*, on est allé vanter notre Ville, on est allé dire « Venez ici, vous allez vraiment, sans difficulté, gagner votre vie, et très vite ». Cela n'a pas très bien marché. Nous avons eu la chance d'avoir un interlocuteur de belle qualité, il s'appelle M. Mondoloni, qui est Directeur de l'Hôpital de Martigues, et nous avons monté un projet commun qui est de rentrer dans la problématique des

médecins, mais cette fois-ci affectés à Istres. C'est-à-dire que l'Hôpital de Martigues se propose de mettre 4 médecins à disposition. Certains vont commencer sous peu, le quatrième viendra en début d'année, d'après ce que l'on m'a dit, dans des locaux que nous avons mis à la disposition à la Pyramide. On n'a pas obligatoirement une déficience de l'offre médicale, car il y a des centres médicaux qui se sont ouverts. Il y en a un au centre-ville, il y en a un à côté des Cognets. Mais ils n'ont pas la valeur qu'attendent les patients qui ont besoin d'avoir une référence et qui ont besoin d'avoir un suivi. Si vous avez un mal quelconque, une angine, vous pouvez effectivement aller dans un centre médical, il vous recevra sans rendez-vous jusqu'à 20h. Ce sont de nouvelles normes qui sont très avantageuses, mais elles ne donnent pas la notion de référence. Et lorsque l'on a une maladie importante qui demande un suivi, on a besoin de référence. Là on va avoir 4 médecins supplémentaires qui vont rendre ce service complet.

- Halte répit La Pauseto

M. le MAIRE.- Toujours dans le cadre médical, sous la houlette de Mme Chantal Bernard, la Directrice du CCAS, nous avons ouvert un lieu d'accueil pour les personnes qui ont besoin d'un soutien, qui ont besoin d'un accompagnement, parce que leur déficience, sans être complètement désaliénée, a quand même besoin d'accompagnement. On a appelé cela la halte répit la Pauseto. Elle n'est pas très loin d'ici, c'est aussi pour cela que je vous en parle, elle se trouve dans la zone de la Roselière, à côté de la maison de retraite. Là on accueille les gens et l'on accueille aussi leur famille, car très souvent il n'y a pas d'assistance. Et moi j'ai reçu des gens qui étaient exténués par le travail qu'ils devaient faire. Qu'ils faisaient volontiers, il n'était pas question pour eux de couper le lien qui les unissait à leurs parents, mais il y avait quand même un cri de douleur et presque d'incapacité à un moment donné où l'on perdait presque sa force physique pour arriver à être là, toujours présent, pour tous les moments déficients de ces malades-là. C'est un service supplémentaire qui n'est pas très loin de chez vous. Je ne vous souhaite pas de vous en servir mais en tout cas sachez qu'il existe, puisque c'est un vœu que j'avais également exprimé.

Puisque nous sommes encore sur le dossier médical, vous devez voir qu'à côté de la mosquée, à côté du jeu de boules, la maison de retraite monte ardemment. Malheureusement, nous avons eu la mauvaise information portant sur le patron qui s'est suicidé. Malgré cela, les travaux continuent, puisqu'il y avait des associés qui ont pris les choses complètement en main.

Et pas très loin, juste à côté –il n'est pas encore inauguré, cela va être fait dans peu de temps– il y a le siège social de la Chrysalide. C'est une bonne chose, j'en suis assez fier, parce que je crois que cela vient récompenser, si l'on peut dire, tout ce que nous avons pu faire pour la Chrysalide depuis une trentaine d'années, même un peu plus, à travers les projets, à travers l'action que l'on a menée pour ces projets, parce qu'il y en a certains qui ne seraient jamais sortis. Je pense notamment à ceux d'Entressen où, si nous n'avions pas tapé sur la table avec des bailleurs sociaux, ils n'auraient pas vendu le terrain au prix qui était normal. Un prix non pas de lecture comptable sur un bilan mais un prix qui a une indication sociale. Au-delà des commodités de nouveaux locaux, je pense que les présidents ont voulu marquer leur attachement à Istres en choisissant d'y implanter, bien sûr après que l'on ait trouvé un terrain pour leur usage.

- Mise en place d'une mutuelle communale

M. le MAIRE.- Je voudrais terminer sur l'aspect social et santé en vous rappelant la création de la mutuelle communale, et en vous priant d'y réfléchir. Après, la liberté est un bien précieux et surtout personnel, il appartiendra aux fruits de votre analyse de voir si vous y avez un intérêt, mais nous en avons trouvé un majeur, surtout lorsqu'on veut aller vers une action efficace pour le pouvoir d'achat. Quand je dis « communale » c'est parce que la direction a été prise par la Commune et avec la Commune, mais ce n'est pas la Commune qui fait la mutuelle et ce n'est pas la Commune qui la gère. Mais c'est la Commune qui l'a voulue, qui la soutient, et qui, si possible, chaque fois qu'il est souhaitable, peut en parler et en faire la promotion. Il y a déjà plus de 600 personnes alors qu'il n'y a quand même que 4 ou 5 mois que cette mutuelle est lancée, et, pour certains, à valeur égale de service rendu. C'est-à-dire prise en compte des éléments qui sont adressés généralement à une mutuelle. J'ai reçu des lettres de gens qui nous remerciaient parce qu'ils avaient économisé 40 % par mois. Cela fait réfléchir. Encore une fois, il n'y a que vous qui pouvez décider si cela vous intéresse mais sachez que cela existe et qu'on l'a voulue justement pour cela.

Points spécifiques au quartier :

- Logements proches Saint-Félix et Clos de la Roche

M. le MAIRE.- Je voudrais vous donner encore quelques petits renseignements sur des points vraiment spécifiques au quartier.

Vous avez vu que les nouveaux logements proches de Saint-Félix et du Clos de la Roche ont été réalisés. En tout cas aujourd'hui on peut parler d'une certaine satisfaction pour les personnes qui en ont eu le bénéfice.

- Travaux réhabilitation : école Mendès France

M. le MAIRE.- Je voudrais dire aussi mon soulagement que les travaux de l'école Mendès France, qui étaient en cours depuis 2 ans, se terminent et vont donner à cette école un peu plus de sérénité et de tranquillité puisque, à chaque mauvaise pluie, il y avait des infiltrations qui devenaient dangereuses.

- Transformation du city stade du Prépaou, multi sport inclusif

M. le MAIRE.- Vous avez également pu voir que l'aire sportive du Prépaou a été changée. On a profité d'un programme national pour s'inscrire et pour bénéficier de la réalisation d'un city-stade qui a, comme vous l'avez vu, de multiples fonctions, puisque sur ce stade on peut y faire plusieurs choses. On pouvait y faire plusieurs choses auparavant, mais là on peut y mêler petits et grands en même temps.

M. BREMAUD.- Il est déjà très utilisé, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Mais j'espère !

- Maison des seniors Jacky Malacarne

M. le MAIRE.- Vous avez vu –puisque l'on ne s'est pas vu depuis très longtemps, mais cela fait maintenant quand même quelques mois– que la Maison des seniors, dénommée Jacky Malacarne, a été inaugurée, qu'elle est en service et qu'elle a permis de doubler le nombre de convives qui se trouvaient quotidiennement à la salle du Castellan, qui a elle-même aussi été rénovée. J'en ai fini des informations générales.

1. Sécurité :

- Mise en place de pièges à images connectés

M. le MAIRE.- J'en donnerai une dernière. Vous vous plaignez, et vous n'avez pas tort, c'est tout à fait légitime, que des comportements assez inciviques –pour ne pas dire malencontreux, et pour ne pas qualifier les gens de malotrus, mais c'est tout comme– amènent des gravats partout. Il est très difficile de faire la chasse à cela parce que, bien sûr, on ne le fait pas à des heures où l'on risque de rencontrer quelques personnes, qu'elles soient munies de képi ou pas. Même si elles ne sont pas munies de képi, si l'on vous fait une remarque on se trouve rabroué, ce qui est quand même assez désagréable. Nous avons donc introduit une méthode un peu différente, nous avons des pièges à images connectés. Cela s'appelle ainsi, mais ce sont banalement des caméras de surveillance volantes. Et nous avons fait quelques safaris, qui ne sont pas négligeables, avec la mésaventure complète pour les gens qui se font surprendre, d'abord de recevoir un Procès-Verbal d'un niveau de 750 € –c'est le prix à payer qui a été fixé par la Préfecture de police, en tout cas c'est ce que M. Chatton m'a confirmé– et en plus nous allons bien sûr envoyer la facture du ramassage de tous ces éléments. Je pense que de moins en moins de gens vont se livrer à ce petit sport qui est vraiment très désagréable. J'espère que cela fera école et que vous pourrez le dire autour de vous pour qu'on ait le moins de possibilités...

4. Développement durable / Environnement :

- Obligation légale de débroussaillage

M. le MAIRE.- Vous ne l'avez pas vu ici, tant mieux, car on a vécu un été très serein, on a été épargné par les incendies et l'on a été très heureux que cela se passe ainsi. Mais vous avez vu que notre territoire a malheureusement été frappé par des incendies monstres, même dans des endroits inhabituels. Les Landes ce n'est pas inhabituel, ce sont des forêts qui sont malheureusement régulièrement la proie de flammes, mais dans des endroits de l'Est de la France, en Bretagne. J'étais ému par tout cela et nous avons immédiatement fait une réunion, le lendemain-même du grand feu des Landes, et pris la décision de créer un poste de vigie dans les quartiers sud. Celui des quartiers nord fonctionne très bien, on y voit très loin puisque l'on peut voir une petite fumée qui serait même sur la commune de Fos-sur-Mer, mais la topographie de notre commune fait qu'il y a quelques murs verts, mais murs quand même, qui empêchent tous les constats. Nous allons donc mettre une vigie. Ce ne sera pas obligatoirement une vigie humaine, puisque d'ailleurs les pompiers eux-mêmes réfléchissent sur un changement de la vigie nord, mais nous aurons donc deux postes avec un aux quartiers sud, juste à la hauteur de ce qui est l'ensemble Deven, Davini, Maurettes et compagnie, pour que l'on ait un dispositif de sécurité encore plus complet.

Avec tout cela je rappelle bien sûr, pour des propriétaires qui seraient là, habitant dans les lotissements à côté, de ne pas oublier de veiller aux obligations légales de débroussaillage. Là aussi je suis obligé de faire respecter la loi parce que vous êtes responsables, et moi aussi.

Je vais maintenant passer la parole à mes deux collègues et après je la donnerai à qui voudra bien la prendre. Tu voulais ajouter quelque chose pour le quartier ?

M. BREMAUD.- Mme la Directrice de cabinet a juste insisté pour que nous annonçons l'inauguration officielle du city-stade mercredi après-midi, pour ceux qui le souhaitent, à 15h.

M. le MAIRE.- Ah oui c'est vraiment l'après-midi. Vous me *bouffez* tout l'après-midi.

M. BREMAUD.- C'est parce qu'il y a les enfants qui viennent.

M. le MAIRE.- Je vais donner la parole à M. Chatton qui va vous donner quelques éléments du quartier au niveau de la sécurité et au niveau du travail que font les équipes municipales. On est bien content mais l'on est agacé... Régulièrement agacé et réellement content parce qu'ils font de belles choses mais, cela revient souvent. C'est le problème de la délinquance, elle ne se termine jamais. Mais ça, il faut le comprendre, hélas !

M. CHATTON.- Bonsoir tout le monde. Effectivement, on a déjà grossi l'effectif sur le Prépaou, on est passé de 3 à 4. On a doté les agents de 2 cyclomoteurs pour faire tout l'extérieur, et régulièrement on visite les caves et l'on fait des actions avec la police nationale, le soir, de 20h à 22h. C'est encore prévu dans les semaines à venir, pour essayer de maintenir cette délinquance, qui n'est pas énorme mais qui pèse quand même sur vos vies sur ce quartier-là. Je tiens à remercier M. José Panadero qui effectue un très bon travail.

On a également beaucoup de voitures en stationnement, on y travaille aussi. Cet été on a quand même eu beaucoup de manifestations, la fourrière a donc beaucoup travaillé sur tout ce qui était festivités. On reprend donc tout cela. Et en dotant les 2 agents de scooters on va pouvoir faire tout l'extérieur (la Prédina) et aussi tout ce qui est Rassuen. Vous aurez 2 agents qui seront en pédestre et 2 agents extérieurs. Après, n'hésitez pas à vous rapprocher de M. Panadero. Je suis également à votre disposition.

On a aussi commencé à mettre des pièges à images dans ces quartiers. Et comme le disait justement M. le Maire, on était parti sur une classe 5 qui est de 1 500 €. Le Préfet de police a déclassé cela à 750 €. C'est pour dire qu'il fait cette mise en place du fait que l'on ne va pas sur le parquet, le parquet ne va pas juger, on passe donc au tribunal de police. On va se doter de 4 caméras de plus l'année prochaine, et l'on travaille, avec l'accord de M. le Maire, sur le fait que les gens, une fois qu'ils payent le PV, ils vont aussi payer l'enlèvement des détritiques à la commune. Ce sera donc double peine. Après, si vous voyez des gens qui jettent, ce n'est pas de la délation, c'est pour mieux vivre ensemble aussi, il ne faut pas hésiter à nous le faire remonter. Avec M. Aragneau et M. Garcia on y travaille ardemment sur tous les quartiers. Si vous avez plus de questions je reste à votre disposition, et M. Panadero aussi.

I. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Bonsoir. On va faire le bilan global des travaux qui ont été effectués.

D'abord le bilan « Allô Travaux ». Du 1^{er} janvier au 31 août 2022, 377 appels ont été émis par les quartiers sud sur les 1 713 de la commune, ce qui représente 22 %. Principalement émis par la Prédina pour 38 %, et le Prépaou pour 23 %, et ils portent sur des problèmes d'espaces verts et d'électricité.

Pour « Allô Quiétude », à la même époque, du 1^{er} janvier au 31 août, 49 appels sur les 201 reçus. Concernent essentiellement des problèmes de voisinage pour 47 %, et des nuisances sonores pour 26 %.

Une visite de quartier a été effectuée le 13 juin avec M. le Maire au Forum et à l'Olympe, dans le quartier des Salles.

Concernant les travaux un peu plus importants. Pour l'année 2020, il y a eu 15 opérations qui ont été réalisées pendant le confinement pour 504 628 €. Pour l'année 2021, 11 opérations ont été réalisées pour 345 874 €. Et pour l'année 2022, 7 opérations sont en cours de réalisation pour 310 296 €. Cela concerne : la pose de 2 dos-d'âne à la rue des Pivettes à la Prédina ; à la route de la Cabane Noire, à Rassuen, l'aménagement des abords du futur siège social de la Chrysalide, avec le parking. Et donc 51 opérations qui ont été chiffrées pour un montant de 3 221 514 € qu'il va falloir arbitrer bientôt avec M. le Maire, ainsi qu'avec les représentants des CIQ.

Pour les écoles. L'année scolaire 2021-2022, 1 313 312 € pour le groupe scolaire Mendès France. Pour le groupe scolaire Elise et Jean Mille, la réfection des sols de la classe n°9 pour 9 000 €. L'école élémentaire Clos de la Roche, la réhabilitation des faux plafonds et des sanitaires pour 10 000 €, la reprise de la cour principale pour 43 017 €, qui sera complétée par le tour des arbres. Et pour l'école maternelle Camille Pierron, la réhabilitation d'une partie du toit-terrasse pour 15 000 €, et en cantine également, la réhabilitation d'une partie du toit-terrasse pour 50 000 €.

En électricité, on a réhabilité l'éclairage public de la Prédina, la rue des Cardalines, des Pétouses, des Quinsons, la Ronde des Pioutons, et l'impasse des Merles, pour 190 000 €.

2 caméras ont été installées en 2021, une sur le nouveau rond-point à l'avenue Raymond Filippi, et une à l'allée des Piboules. Et en 2022, une au niveau du rond-point des Gargouilles au Prépaou.

En espaces verts, on a travaillé sur les escaliers entre le lotissement des Gargouilles et le jardin des Maurettes pour 18 000 €. Sur la route de Rassuen, la plantation d'arbres côté Géant Casino pour 97 794 €, suite à la coupe des platanes qui étaient malades du chancre. Et aux Salles, à l'avenue des Lavandins, la plantation d'arbres et d'arbustes pour 24 321 €.

On peut ajouter aussi que pour les pistes cyclables vous voyez que l'on enlève les haies de pyracanthas et l'on va planter des arbres de hautes tiges tout le long, il y a à peu près 110 arbres qui vont être plantés sur l'ensemble des pistes cyclables.

Voilà, Monsieur le Maire.

M. IMBERT Pierre.- Tu as oublié le self d'Elise et Jean Mille qui a été livré là.

M. CASADO.- Je ne l'ai pas dans mes papiers, je ne sais pas combien cela a représenté.

M. IMBERT Pierre.- Je n'ai pas le montant.

Mme HARO.- 1,6 M€.

M. le MAIRE.- Merci. A toi.

II. QUESTIONS

M. BREMAUD.- Comme pour tous les Conseils de quartiers, il est proposé aux représentants des associations et aux citoyens de nous poser des questions, de poser des questions à la municipalité, sur la boîte mail du Conseil de quartier, et nous allons donc y répondre.

La première question concerne le Pôle Emploi. M. Gagneuil, qui est dignement représenté, nous a fait une demande sur des places PMR. Vous allez être contacté très rapidement pour déterminer l'endroit et cette demande sera bien évidemment acceptée et mise en œuvre.

Ensuite nous avons une grande série de questions de M. Serge Consolino.

La première question c'est : « Quand des mesures sérieuses et pérennes seront prises pour faire respecter les armoires de la fibre ? ». Cette question a été posée deux fois, nous n'y répondrons qu'une seule fois. Premièrement, vous le savez tous, ce sont des opérateurs privés qui sont en charge du travail sur les armoires à fibre. Je parle sous couvert de Christophe Imbert qui pourra intervenir sur le sujet, il va vous répondre aussi plus techniquement. Nous les contactons fréquemment pour travailler sur cette problématique, et nous avons aussi demandé aux entreprises de mieux former les intervenants puisque l'on s'est aperçu d'un souci sur les qualifications. Monsieur Imbert, si vous avez quelque chose à rajouter sur le sujet ?

M. IMBERT Christophe.- Merci Laurent, merci Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. En effet, on l'a tous déjà vu au niveau des reportages télévisuels, il y a un problème notoire au niveau de la formation des sous-traitants des fournisseurs d'accès Internet. Dans l'abréviation on appelle cela des FAI. Pour faire rapide mais pour vous situer comment cela se déploie. Vous avez un opérateur d'infrastructure, avec lequel la Ville travaille très bien, on n'a pas vraiment de souci particulier pour le déploiement de l'autoroute de la fibre. Cet opérateur d'infrastructure c'est SFR Xp Fibre. Lui, il part du point du nœud de raccordement, du central, jusqu'au dernier boîtier qui se trouve devant votre rue. Jusque-là tout va bien. Là où les ennuis commencent c'est que, de cette boîte de raccordement, ensuite, commercialement, c'est ouvert à tous vents par tous les opérateurs commerciaux. Il n'y a aucune demande d'autorisation de travaux préalable. Et là on a affaire à des sous-traitants, de rang 1, de rang 2, de rang 3, on va même parfois jusqu'au septième rang de sous-traitance. C'est pour vous dire un peu le grand n'importe quoi.

J'ai échangé encore pas plus tard que cette après-midi avec l'ARCEP à Paris, l'autorité de régulation. C'est officiel, la Ville d'Istres est rentrée dans le groupe de travail de l'ARCEP. On leur a dit que ce n'était plus possible, que cette situation n'était plus tenable. Cela met en tension les services de la Ville, cela met en tension vous, les administrés, cela met en tension mes collègues des services techniques, mes collègues de la police municipale, on n'a pas les moyens. On leur a dit : « Maintenant il faut absolument mettre le veto sur les formations de ces sous-traitants ». C'est très simple, il faut simplement qu'ils fassent de la formation qui soit accréditée et qu'ils puissent vous exposer la carte d'accréditation, leur carte professionnelle, avant d'intervenir. C'est le premier point. Le deuxième point, il faut qu'il y ait un contrôle qualité qui soit assuré par l'opérateur d'infrastructure. L'opérateur d'infrastructure, pour le coup, c'est Xp Fibre SFR. Demain après-midi j'ai un échange avec le Directeur régional de Xp Fibre simplement pour lui rappeler ses obligations, parce que jusqu'à présent il niait leurs responsabilités à ce niveau-là en disant « Nous, on pose jusqu'à ce niveau-là, après ce sont les fournisseurs d'accès Internet, cela ne nous regarde pas ». C'est faux. J'ai les documents de l'ARCEP qui l'attestent, on a des décrets d'application, la responsabilité relève bien de l'opérateur d'infrastructure. Enfin, troisièmement, qu'il y ait des audits réalisés par l'opérateur d'infrastructure, et ensuite, si ces audits sont assujettis à des malversations, qu'il y ait des pénalités et des sanctions financières.

Le processus n'est pas simple mais voilà vers quoi l'on tend. La bonne nouvelle c'est que l'ARCEP l'a bien entendu, ils ont déjà mis des groupes de travail, des décrets sont en train de sortir pour rappeler les obligations des opérateurs d'infrastructure. On ne va pas observer un changement notoire dans les jours qui arrivent, ce serait vous donner de mauvaises informations, mais en attendant on va être vigilant.

Pour terminer, ce que l'on souhaiterait, nous –c'est le sens de la discussion que l'on va avoir demain après-midi– c'est que ces opérateurs, ces fournisseurs d'accès Internet, ces fameux sous-traitants, puissent, au même titre que les opérateurs d'infrastructure, intervenir sous une autorisation préalable de la Mairie, avant-même que l'opérateur d'infrastructure délivre une autorisation avec les accès pour pouvoir intervenir sur leur armoire. Ce n'est pas simple, ce n'est pas gagné, parce que la Ville n'a pas la main là-dessus, mais ce sont des échanges qui vont se faire. En attendant, on a l'aval et l'appui de l'ARCEP, c'est quand même encourageant. Je vous remercie.

M. BREMAUD.- Merci pour cette réponse très précise, Monsieur Imbert.

Question numéro 2, toujours de M. Consolino : « Quand les attentes de M. le Maire seront respectées pour les étangs de Rassuen ? ». Eric, tu as un mot à dire sur les étangs de Rassuen ? Ou Monsieur le Maire ?

M. le MAIRE.- Je vais le dire moi. Je ne me suis jamais officiellement exprimé sur le sujet. Car il y a une interdiction nette d'alimenter les eaux naturelles de l'étang de Rassuen. Cela d'une manière assez curieuse pour protéger la biodiversité. Je n'arrive pas à comprendre comment on peut imaginer protéger la biodiversité lorsque l'étang est à sec. Cela paraît paradoxal. Mais c'est une obligation qui devrait être strictement respectée. Néanmoins, si la station d'épuration expire quelques eaux, accidentellement, on ne se précipite pas obligatoirement immédiatement pour aller fermer.

M. BREMAUD.- Donc on vous le dit à vous mais bien évidemment cela ne sort pas de cette salle, Monsieur le Maire.

M. CASADO.- Pendant que tu étais à la Métropole j'ai aussi envoyé un mail en leur disant de prendre leurs responsabilités administratives s'ils avaient un souci. Parce qu'effectivement, on n'a pas le droit de le faire. Cela veut dire que si on ne l'avait pas fait, c'était panne à sec, il n'y aurait plus d'étang.

En 2003 on a perdu. On a attaqué la décision d'obligation de rejeter 5 000 m³ / jour dans la darse et l'on a perdu contre le Préfet de Région. Parce qu'avant on jetait les eaux dans l'étang. Même s'il n'y avait plus d'alimentation en eau par l'ancien canal de Craponne, on avait toujours de l'eau dans l'étang parce que la station d'épuration finalement l'alimentait. Maintenant que l'eau est encore plus propre qu'avant et qu'elle est rejetée en pleine mer, là où il y a des parcs à moules c'est autorisé... Cela nous fait donc faire des kilomètres. Notre eau qui sort de la station d'épuration est particulièrement propre. Elle n'est pas bonne à boire, comme vous le dites, Monsieur Consolino, mais elle est propre, elle peut servir pour irriguer les terres agricoles. Mais elle est polluée sur toute la longueur jusqu'à Fos, par les eaux d'écoulement et autres. Cela veut dire que cette eau que l'on envoie dans l'étang quand il est à sec pourrait être continuellement envoyée dans l'étang pour maintenir un niveau d'eau sur les deux étangs. Je ne sais pas ce qu'il faut faire, puisqu'on a perdu. On va peut-être relancer, avec la future organisation du golf, etc., voir comment on peut faire. Parce que c'est incroyable d'accepter que l'on puisse envoyer de l'eau dans la darse de Fos et pas dans l'étang alors que l'eau est particulièrement propre et même encore plus contrôlée que ce qu'elle l'était avant.

M. le MAIRE.- Ce n'est même pas une question de... C'est comment nous expliquer, avec quels arguments, que ne pas envoyer de l'eau protège mieux l'étang que d'en envoyer ? Je voudrais comprendre cela.

M. CASADO.- Quand on a fait l'étude environnementale pour le golf on a aussi appris qu'il y avait une espèce protégée. Il y a un crapaud dans l'étang, je crois qu'il s'appelle le crapaud cultripède, c'est une espèce rare, très rare, classée zone rouge, et s'il n'y a pas d'eau il n'y en a plus. Alors on nous interdit de rejeter de l'eau, en revanche il faut sauver le crapaud. C'est compliqué.

M. CONSOLINO.- Je peux ajouter deux détails ? Bonjour, je suis donc M. Consolino. Cet été j'allais régulièrement à l'étang et la particularité c'est qu'il y a aussi des ragondins. Ils ont fait des petits, maintenant il y en a à peu près 10. Normalement ce sont aussi des espèces protégées, et sans eau ils étaient en difficulté. Pour vous dire la vérité, je leur apportais même à manger cet été. Alors si c'est une zone protégée, il faudra aussi qu'ils expliquent comment maintenir les oiseaux qui y sont, puisque quand il n'y a plus d'eau, ils s'en vont.

M. CASADO.- Bien sûr. En plus on y a fait des nids à cigognes.

M. BREMAUD.- On continue. Juste pour information, Monsieur Consolino, M. Garcia nous signale que les ragondins ne sont plus protégés, mais ce n'est pas une raison pour les assoiffer.

Question 3 : « Pour quelles raisons la parcelle qui est contre le cimetière des Maurettes (où se trouve le chêne centenaire) a-t-elle reçu des plantations de petits arbres et de l'olivier commémorant le lieu alors que l'extension du cimetière est prévue d'origine sur cet emplacement ? ». On donne la parole à M. Garcia.

M. GARCIA.- Mesdames, Messieurs, pour répondre à cela, il n'y a aucun problème puisque nous sommes allés sur le site. L'extension du cimetière, M. le Maire vous l'a dit, est programmée depuis bien longtemps. On a évidemment pris en compte les plantations que l'on a réalisées avec le monde scolaire, le monde du handicap et les jeunes, et tous les arbres ont été identifiés. Le chêne dont on parle est classé « arbre remarquable » et sera préservé. Au-delà du chêne « arbre

remarquable », on va préserver tous les arbres qui ont grandi et qui vont apporter à cette extension un côté végétalisé qui correspond aujourd'hui à la volonté qu'a M. le Maire de donner de la vie à cet espace-là.

M. BREMAUD.- Question 4, concernant les constructions et la charge des sols de la dalle calcaire, Eric Casado, c'est pour vous : « Comme on ne cesse pas de construire et charger les sols, quand les promoteurs vont considérer les circulations hydrauliques naturelles souterraines avant de se permettre de construire ? ». Eric.

M. CASADO.- Cela fait partie du permis de construire. Il y a toujours des études géologiques qui sont réalisées avant pour voir justement s'il n'y a pas de rivières souterraines ou des écoulements de fluides. Je ne comprends pas. C'est la loi qui l'impose.

M. BREMAUD.- On est dans le cadre réglementaire, Monsieur Consolino, de toute façon. On ne peut pas délivrer les permis si la loi n'est pas respectée. Et l'on est obligé de se soumettre à la loi sur l'eau.

M. CONSOLINO.- Je ne dis pas le contraire, mais je travaille dans le bâtiment et je connais un peu le quartier, ce sont les caractéristiques des arbres qui indiquent qu'il y a de l'eau ou pas. Et au niveau du quartier de Saint-Félix il y avait beaucoup d'eau. Il y a des anciens jeunes qui disent qu'avant ils appelaient le coin « la cascade » parce qu'il y passait beaucoup d'eau, et il est vrai que quand il pleut sur Saint-Félix beaucoup d'eau passe. Moi j'habite dans l'un des bâtiments de Saint-Félix et il y en a deux qui reçoivent beaucoup d'eau quand il pleut. Le souci c'est que la roche a été cassée, donc l'eau qui passait en surface va maintenant passer dessous. Mais quand ils ont fait les fondations du nouveau bâtiment ils ont coupé une alimentation d'eau qui a mis en charge toutes les fondations. Quand ils ont coupé l'eau, elle s'est évacuée très vite. Ce qui veut dire qu'en cassant la roche les infiltrations qu'il va y avoir lors des pluies vont passer par les fondations autour et vont passer rapidement dans le sol. Mais le souci c'est que par chez nous, pas très loin, il y avait l'ancienne champignonnière qui a été obstruée. Le trou a été obstrué et maintenant il y a des lotissements. Toute l'eau qui passe sous les nouveaux bâtiments va sans doute aller s'accumuler là-bas. Mais comme le trou des anciennes champignonnières était assez important, si cela se charge en eau et que le bouchon qui est fait dégage, que va-t-il se passer ?

M. le MAIRE.- Vous avez eu des malheurs au mois d'août ?

M. CONSOLINO.- Non, il n'y a pas vraiment eu.

M. le MAIRE.- Il y a quand même eu quelques déluges. Vous voyez, vos craintes sont peut-être excessives.

M. CONSOLINO.- Oui, mais j'avertis. On va voir plus tard.

M. le MAIRE.- C'est bien de faire le pari des craintes d'avenir mais bon... Pour l'instant on respecte les normes sinon... Les études sont tellement nombreuses, vous savez.

M. CASADO.- Les fondations ne sont pas forcément comme vous l'imaginez. Cela peut être des micropieux. C'est l'étude géologique qui le détermine quand ils vont déposer un permis.

M. CONSOLINO.- Ne vous faites pas de souci, j'avais un peu l'habitude. Après ils ont fait les trous pour les arbres, ils ont donc caché directement la roche, et après ils ont fait le bassin de rétention d'eau qui est sous le parking qui, lui, va recueillir toute l'eau autour. Il va donc y avoir énormément d'eau qui va passer directement sous la roche.

M. le MAIRE.- C'est plutôt une bonne chose. C'est comme cela que la nappe phréatique se réalimente aussi.

M. CONSOLINO.- Oui, mais le lotissement qui est en bas est à la sortie de l'ancienne champignonnière.

M. BREMAUD.- On a déjà eu une expérience de pluie torrentielle cet été. A surveiller. Mais en principe, les ingénieurs ont fait le travail.

Question numéro 5 : « Quand la commune imposera 2 places de parking par logement pour la construction de nouveaux bâtiments ? ».

M. CASADO.- C'est déjà le cas.

M. BREMAUD.- C'est la loi.

M. le MAIRE.- Non, ce n'est pas la loi, c'est la loi que M. Casado impose.

M. CASADO.- Je l'impose même pour les logements sociaux.

M. le MAIRE.- On est au-dessus des normes.

M. CASADO.- Les logements sociaux c'est 1 place, voire 0,5 place, par appartement. En fonction des promoteurs qui veulent construire, avec M. le Maire on impose 2 places de stationnement. Y compris T2, T3, T4. Parce que même pour un studio, s'il y a 2 personnes qui y habitent, il y a 2 voitures. On en est bien conscient. Cela pose des problèmes parce que quand les promoteurs signent des compromis en pensant pouvoir faire X logements et qu'on leur dit « On veut faire 2 places de stationnement », ils sont parfois obligés de faire des parkings souterrains, ce qui coûte beaucoup plus cher. Mais nous sommes dans cette logique. Y compris pour les accès et les places de stationnement. Et avec les places publiques qui vont avec, c'est-à-dire 1 place pour 10... Cela dépend des ratios. 1 place visiteur. Le problème aussi c'est que, pas dans ce cadre-là, mais souvent, quand les places sont attribuées aux propriétaires ou aux locataires, il se peut qu'ils les sous-louent. On a le cas de garages où les gens se garent dehors parce qu'ils louent leur garage.

M. BREMAUD.- Comme à Bel Air.

M. CASADO.- C'est un souci et on ne sait pas comment le résoudre. Sauf si le promoteur décide de rendre publiques les places, auquel cas elles ne peuvent être, ni numérotées, ni affectées à des propriétaires.

M. le MAIRE.- Généralement, comme ils les vendent, soit à côté, soit en plus, on peut l'intégrer dans le prix de l'appartement, ils ne les rendront jamais publiques.

M. CASADO.- C'est un véritable problème.

M. BREMAUD.- On continue sur la longue liste de questions de M. Consolino. La sixième : « Quand aurons-nous une urbanisation qui prend en compte les besoins des animaux de compagnie ? ». Vous avez vu la dernière campagne d'affichage, on a 7 zones de canisettes urbaines qui ont été réalisées. Vous les avez vues, Monsieur Consolino ? Il y en a une dans le quartier de Boucasson, une au Castellan, j'en ai une pas loin de chez moi, il y en a une aux Echoppes, une au Forum des Carmes, une au Carré Bardin, une à proximité de la mairie annexe du Prépaou, et dans le centre ancien. Ce sont des zones avec du sable stabilisé, des pieux en bois tout autour, avec une porte, accès canin, etc., avec un poteau pour que les chiens puissent faire pipi dessus.

M. le MAIRE.- Avec papier pour que les gens ramassent en même temps.

M. BREMAUD.- Distributeurs de sacs, etc. Il y a quand même 200 distributeurs de sachets canins sur la commune. On a cette nouvelle réalisation qui est expérimentale, on pourrait dire, et si cela fonctionne bien on étendra. Votre vœu a donc été réalisé avant que vos questions n'arrivent. C'est une opération qui est estimée à environ 50 000 €.

Et la question 7 est sur le soin des citoyens, la prise en charge des malades, etc., mais je pense que M. le Maire a abordé le sujet tout à l'heure. C'est donc fini pour M. Consolino, merci de l'attention que vous nous avez apportée.

Ensuite on a une question de M. Brunet, le Président d'Istres Solidarité qui est par-là, qui aura un appel aux bénévoles à lancer : « Déficit de bénévoles et moyens mécaniques de manutention ». Vous aviez une inquiétude concernant le nouveau pôle social qui sera construit sur Edilys, sur l'aménagement des locaux. Vous êtes en relation avec Mme Haro et un travail est fait. Et de toute façon, M. Davini, qui pilote les opérations, est aussi très au fait de la situation. Nous avons échangé sur le sujet et vous pouvez être rassuré. Et vous aviez un cri du cœur à passer. Alors prenez le micro et faites-le.

M. BRUNET.- Bonsoir. Merci de me donner la parole. Je voulais parler d'Istres Solidarité. Moi-même, Patrick Brunet, je suis Président de cette association caritative. Istres Solidarité est située au Prépaou, allée des Piniens, et encore ce matin j'avais une question au sujet du Secours Populaire. Istres Solidarité, nous existons au Prépaou depuis fin 2008. Notre activité c'est l'aide alimentaire auprès des familles istréennes en difficulté et nous sommes une vingtaine de bénévoles aujourd'hui qui nous réunissons, du matin au soir, 2 jours par semaine au moins (mardi et jeudi). Le matin pour collecter et accueillir les denrées de la partie alimentaire et des denrées également fraîches qui nous sont acheminées par le CCAS après collecte des magasins locaux sur Istres.

Pour vous donner quelques chiffres, l'année dernière nous avons 310 familles. Aujourd'hui, avec le problème COVID, les conflits internationaux, et puis sans doute les problèmes énergétiques qui vont se poser d'ici la fin de l'année, on risque d'avoir une augmentation de l'ordre de 25 % de demandes de bénéficiaires. Ce sont des familles istréennes. A cela s'ajoutent des familles réfugiées ukrainiennes et également des demandeurs d'asile de tout pays, d'Afrique en particulier. Tout cela représente environ une soixantaine de familles supplémentaires.

A Istres Solidarité nous sommes 20 bénévoles, toutes les personnes étant dans l'association sont bénévoles. Le propre du bénévole étant souvent d'être retraité, on a une moyenne d'âge de 70 ans. 40 % à peu près d'hommes, 60 % de femmes, et l'on manipule 110 tonnes dans l'année, qu'il faut manutentionner, trier, etc. Depuis la COVID, etc., on a réellement un problème de nombre de bénévoles. Mon appel est donc le suivant : si vous connaissez des personnes qui veulent nous aider, donner un peu de temps, les mardis matin à jeudis matin, ce sera avec plaisir, pour que l'on soit encore

plus efficace qu'on ne l'est aujourd'hui. Les mardis et jeudis matin c'est à partir de 9h jusqu'à midi, c'est là où l'on réceptionne, conditionne et trie les denrées, et l'après-midi est dédiée à la distribution des familles bénéficiaires attendues.

On est déjà largement aidé par la Ville, il faut le reconnaître. On a néanmoins besoin de davantage de subventions pour la raison que depuis la COVID on a dû abandonner certaines prestations, style braderies. On a dû aider aussi des bénéficiaires qui étaient particulièrement dans le besoin. On a donc aujourd'hui un manque au niveau des bénévoles mais aussi au niveau des finances. C'est le message que je voulais apporter ce soir et je vous remercie de votre attention.

M. BREMAUD.- Merci, Monsieur le Président. On verra aussi avec les centres sociaux comment ils peuvent vous aider en termes de bras. Mme Dhina est là, on en discutera avec M. Hichouri et les deux centres sociaux. En espérant que les futures installations vous aideront aussi au mieux pour rationaliser votre fonctionnement. En tout cas, comme vous le dites, on est présent et on est là pour vous soutenir.

J'en viens à la question écrite de Mme Allegra Valandy, la Directrice de l'école Jules Ferry. Une partie des questions concerne plutôt le Conseil d'école et la Commission des travaux, on en discutera plutôt à ce moment-là avec M. Pierre Imbert. Sur une question plus générale, juste vous dire que la réhabilitation de la cafétéria est prévue pour 2024. « La programmation est prévue, le marché maîtrise doit être lancé, le début des travaux est estimé à début 2024 ». Tout en sachant que l'on a quand même réalisé l'insonorisation. Cela fonctionne bien ?

Mme VALANDY.- Pas trop.

M. BREMAUD.- Mais cela va être amélioré avec la réalisation du nouveau self. Pour le reste, on vous répondra dans le cadre de la Commission des travaux.

M. le MAIRE.- Mais si elle veut parler.

Mme VALANDY.- Bonsoir. J'avais juste l'impression d'être la dernière école de la ville à être prise en compte. J'ai entendu des travaux chez mes collègues Camille Pierron, Jean Mille, et il est vrai que sur Jules Ferry on passe à la fin. C'était juste pour voir pourquoi cette école des quartiers sud passait toujours en dernier.

M. BREMAUD.- Je vais répondre, après je laisserai la parole à M. le Maire ou à M. Imbert. Elle ne passe pas spécifiquement en dernier. Bien évidemment il y a des ordres, vous n'êtes pas la première sur le self, maintenant sur les écoles, hormis les gros chantiers comme Mendès France qui a coûté très cher, 2,3 M€, on est tous les étés entre 700 et 800 000 € de travaux sur les écoles d'Istres. Il faut savoir que toutes ces écoles ont été construites en même temps dans les années 80, elles souffrent donc toutes et l'on est en réhabilitation systématique, puisqu'elles ont plus de 40 ans, elles ont toutes le même âge, mais il n'y a pas d'ordre de préférence. Je ne pense pas que l'on puisse se targuer de faire passer les écoles des quartiers sud en dernier. Je ne pense pas que ce soit la réalité. Sur la problématique du self vous êtes plutôt effectivement sur la fin. Il a fallu faire un ordre, mais il n'y a pas de discrimination en tout cas.

M. le MAIRE.- L'ordre ne se fait pas...

Un intervenant.- (Inaudible, hors micro.)

M. le MAIRE.- Ce sont les gens du Conseil de quartier. Pardonnez-moi, il y a un règlement intérieur, il faut le suivre. Je réponds à Madame. L'ordre n'est pas subjectif et n'est pas personnel, il est lié à plusieurs choses. La première c'est l'importance, c'est-à-dire le financement qu'il va y avoir. Parce qu'il n'y a pas des selfs standards, c'est le self en fonction de la topographie de l'école. Et deuxièmement, il y a la difficulté. Parce qu'effectivement lorsqu'il faut passer par une organisation qui n'a lieu qu'à l'intérieur de l'école c'est un peu moins dur que lorsqu'il faut faire une extension de l'aire de restauration en prenant une autre partie de l'école. C'est le cas d'ailleurs à Mendès France. Il se trouve que vous aurez le bénéfice d'être la bonne dernière parce qu'après il n'y en a plus.

Mme VALANDY.- Je voulais soulever un autre problème qui était celui du sport sur l'école Jules Ferry. Nous avons des préfabriqués très anciens derrière l'école qui sont remplis d'amiante, donc interdits aux enfants depuis le COVID, du coup, nous ne pouvons pas pratiquer le sport en intérieur sur l'école Jules Ferry, alors que nous avons un programme qui nous impose de faire des pratiques de lutte, d'acrosport. On a une problématique depuis le début de l'année, on n'a pas pu faire de sport en intérieur. Nous avons un programme Education Nationale qui nous impose des activités. Nous sommes donc en train de demander des créneaux sur le collège Daudet, c'est très compliqué, on n'a toujours pas de réponse. Nous sommes le 26 septembre et nous ne pouvons pas pratiquer de sport en intérieur.

M. le MAIRE.- Je vous propose que M. Delannoy, le Directeur des sports, aille faire une petite visite rapidement pour voir s'il y a des éléments de perspectives rapides que l'on pourrait avoir. Si après ce sont des travaux colossaux ce n'est pas pareil, mais une urgence peut au moins être apportée dans la réalisation de la demande.

Mme VALANDY.- Merci.

M. BREMAUD.- Je me permettrai de me joindre à M. Delannoy aussi.

M. le MAIRE.- Tu ne comprends rien au sport toi. (Rires.)

M. BREMAUD.- Non, mais aux services publics si, Monsieur le Maire. J'en ai fait dans ma jeunesse, Monsieur le Maire. Madame, je passerai vous voir avec Jacques et l'on va discuter sérieusement de cette thématique.

Ensuite je passe à M. Grégoire. C'est le dernier, et n'y voyez pas d'ostracisme. M. Grégoire a deux questions. Une sur les dépôts sauvages. Je pense que l'on vous a répondu, Daniel, sur la question. On mène une chasse et une charge avec des nouveaux équipements techniques pour se battre contre ce fléau. Et l'on vous a répondu aussi concernant les armoires à fibre constamment ouvertes, me semble-t-il. A moins que vous vouliez rajouter quelque chose.

M. GREGOIRE.- Je salue l'efficacité de notre collaboration avec les services de la Ville. Concernant cette armoire située à l'intersection de l'avenue des Cardalines et de celle des Anciens Combattants on a trouvé une solution, provisoire, mais qui permet de maintenir la porte de l'armoire fermée une grande partie de la journée. C'est-à-dire que les services de police municipale, dont ce n'est pas le travail, passent régulièrement et lorsque la porte est ouverte il y a une intervention pour la refermer.

M. le MAIRE.- J'y suis passé tout à l'heure, elle était ouverte.

M. GREGOIRE.- Moi j'y passe régulièrement, elle est ouverte, elle est fermée... Je signale quand c'est ouvert. C'est du provisoire mais au moins il y a quelqu'un pour la refermer quand elle est ouverte. Malheureusement, on ne peut pas empêcher les techniciens de travailler et les contraindre à refermer comme il faut.

M. le MAIRE.- M. Bremaud a terminé avec la question de M. Grégoire, la parole est à la salle et à qui la veut. Il n'y a que les gens du Conseil, sinon ce n'est pas possible.

Un intervenant.- J'ai une petite revendication.

M. le MAIRE.- Non, il n'y a pas de petite ou de grande, il y a un règlement intérieur. Monsieur Pretot.

M. PRETOT.- Merci, Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, bonsoir. Merci pour ces informations que vous nous avez apportées, en particulier sur la fibre, parce qu'il est vrai que c'est un problème qui ne concerne pas simplement ce quartier et vous avez déjà devancé ma proposition de saisir l'ARCEP car je pense que maintenant il faut vraiment mettre en demeure les fournisseurs d'accès et les opérateurs, surtout structurants. J'avais deux questions très rapides.

La première c'est pour revenir sur la liaison Fos-Salon. Vous nous avez un peu évoqué le dossier, ma question concerne la date. Parce qu'en 2014 on avait eu la date de 2022-2023 qui était promise par la ministre de l'époque. Donc, de fait, qui n'est pas réalisée. Mais c'est comme toujours, les ministres se succèdent et les dossiers traînent. Aurons-nous une date envisagée, une année envisagée, pour la réalisation de cette liaison ?

Et la deuxième question concerne le golf, que vous avez évoqué vite fait à travers l'étang de Rassuen. Où en sommes-nous du projet du golf ?

M. le MAIRE.- Je vais vous répondre pour les deux.

- Liaison Fos Salon

M. le MAIRE.- Concernant la liaison Fos-Salon, nous avons, nous tous, réalisé et participé à l'enquête publique qui a donné le top départ officiel. Vous savez que c'est une procédure qui est soumise à la loi, même si le projet a l'accord du gouvernement, puisque s'il est à ce stade-là c'est parce que le gouvernement a choisi de le réaliser, mais encore faut-il qu'il soit à un moment donné validé par l'option publique. L'option publique c'est nous, c'est-à-dire les gens qui se sentent intéressés au projet et qui veulent apporter leur avis. Cette séance publique, ce mois public, a eu lieu. Il n'a pas été très simple, je vous le dirais franchement, parce que nous avons été très agacés du manque d'objectivité de la part du Président de la Commission qui était très partial et qui avait, en tant qu'écolo bon teint, essayé de faire passer le message que finalement ce n'était peut-être pas utile, qu'il y avait un problème de danger... Bref, tous les avatars pour essayer que les choses ne se fassent pas. C'était tellement grossier qu'il y a eu des remarques très officielles, même écrites, et heureusement ce même Président a été obligé de considérer que le sondage qui a été fait, et qui a donné 70 % de pression favorable sur le dossier, devait être pris en compte. Ce qui, entre parenthèses, ne faisait que valider la position de l'Etat, que le Préfet lui-même est venu asséner, fortifier, à la fin de l'enquête publique, puisque le jour de cette séance-là il était placé

sous sa responsabilité ainsi que celle de la Présidente du débat national, Mme Chantal Jouanno, aussi une ancienne ministre.

Ce n'est pas parce que c'est terminé –ce titre-là est acquis au débat, on n'en parle plus– que les tracasseries dudit personnage dont je viens de faire écho ne continuent pas. Parce qu'il aurait maintenant mission de voir si les quelques conseils qui étaient donnés pour que les choses soient bien faites au rang ou au millimètre près soient effectués de ce concert-là. Les choses sont donc faites sous la bannière du Sous-préfet de la Métropole et de nous tous et l'on participe aux travaux qui font que. Cet aspect-là va donc nous amener à encore 6 mois. Après il y aura effectivement le lancement de l'opération. On nous parle ouverture pour fin 2027.

Je terminerai, avant de laisser la parole sur le même sujet. Ce qui nous intéresse, non pas plus mais davantage, parce que l'on s'est inscrit dans une démarche personnelle. Je rappelle que j'avais convaincu les représentants de l'Etat de nous rétrocéder une partie de la responsabilité dans la réalisation de la bretelle nord, celle qui serait de nature à remplacer le rond-point de la Transhumance. Ce rond-point de la Transhumance est pour nous stratégique parce qu'il va permettre l'écoulement mais aussi la rentrée des véhicules qui vont à la base, permettre l'accès au Pôle aéronautique qui prend une véritable dimension, permettre aussi au quartier du Grand Bayanne d'avoir une part de fluidité, et pour terminer, enfin, la réalisation de l'opération commerciale du Tubé, puisqu'elle est maintenant acquise au débat de manière définitive.

Nous sommes aujourd'hui, après avoir acheté les derniers terrains qui restent, sous le principe de l'appel d'offres et de la légère correction. Nous avons encore eu une réunion la semaine dernière où l'on s'est chamaillé avec les services de l'Etat parce qu'au bout d'une voie qui dessert l'armée ils mettent un stop alors qu'une voie de décélération serait beaucoup mieux pour permettre que les automobiles puissent passer en toute fluidité. Mais cela doit bien se passer bientôt.

M. CASADO.- En fait la DREAL mène une séquence de concertation. Il y en a eu une au mois de juillet, le 22, à laquelle on a assisté avec Alain Aragneau, et là il y en a encore une le 11 octobre à Miramas, et à l'issue de ces deux séances de restitution de séquence de concertation, en fin 2022, donc cette année, ils devraient prendre la décision de démarrer les études des travaux en fonction de tout ce que les associations et les riverains ont pu dire. L'enquête publique a permis de donner l'importance de cette 2 fois 2 voies et maintenant, puisque cela a été autorisé par l'Etat, il s'agit de la concertation pour savoir quelle mesure on doit prendre. Tout ce que l'on a pu voir pendant l'enquête publique : le foin de Crau, la nappe phréatique... Et c'est d'ailleurs avec cette 2 fois 2 voies que l'on a associé les pistes cyclables. Celle qui serait Istres-Miramas longerait la 2 fois 2 voies, ainsi que les chemins d'exploitation pour les agriculteurs qui sont encore en place.

M. le MAIRE.- Ce qui nous rassure surtout c'est que tous les dossiers pour lesquels on a demandé l'inscription sur la voie, c'est-à-dire les dessertes d'Entressen, puisqu'il n'y a chaque fois qu'une demi-desserte d'Entressen, bien sûr ce que l'on vient d'évoquer avec la Transhumance, avec le rond-point dit des Colonnes qui sera transformé en bretelle, ainsi que l'accès au golf, ont été inscrits au programme du tracé.

En ce qui concerne le golf, alors là je ne vais pas vous dire grand-chose de plus que ce que j'attends moi-même. Nous sommes dans les phases finales de la partie administrative qui a duré belle lurette puisque chaque fois que l'on avait une enquête finie il fallait en commencer une autre, parce qu'il y avait un ragondin, un myosotis, il y a toujours quelque chose...

M. CASADO.- Une chauve-souris maintenant.

M. le MAIRE.- La dernière fois c'était une chauve-souris. Donc trouver des compensations. Bref, un travail infini et insupportable surtout. Le dossier a donc été envoyé à la Commission nationale, en fonction de l'avis.... On ne s'attend pas à un avis... Ces gens-là ne donnent jamais des avis positifs, en revanche après cela revient ici et c'est le Préfet qui décide.

M. CASADO.- D'où l'intérêt d'avoir l'eau de la station d'épuration pour arroser le golf.

M. BREMAUD.- Et les crapauds.

M. PRETOT.- Merci.

M. BESSON.- Bonsoir. M. Besson. Je voulais avoir des informations sur le devenir des bornes électriques dans la ville, quels sont les projets autour de ce changement de carburant et de déploiement. Parce que j'ai pu constater qu'il y avait eu un changement d'opérateur, qui était en 2017 Emouv' et qui a été remplacé, si je ne me trompe pas, par un opérateur monégasque. Je voulais savoir si le projet qui avait été énoncé sur une brochure d'un abonnement permettant l'illimité pour rouler en électrique était toujours d'actualité ou s'il allait redevenir d'actualité.

M. le MAIRE.- Je ne peux pas vous dire grand-chose de plus que ce qui existe déjà et qui est bien au-dessus de la norme. La Ville d'Istres a été un poisson-pilote d'envergure puisqu'elle a installé 56 bornes électriques. A elle seule, elle a représenté la moitié de toute la flotte du département. C'était bien, j'étais bien content, on était très heureux, on a investi de l'argent et l'on a fait de la prévision d'avenir. Il se trouve qu'entre-temps il y a eu le transfert de la Métropole, puisque c'est

une responsabilité de la Métropole, et c'est à cette condition-là qu'elle a passé un contrat de maintenance. Vous m'apprenez qu'il est monégasque, moi je n'en savais rien. En tout cas on se trouve assez ennuyé aujourd'hui parce que lorsque l'on a information d'une borne déficiente on prend beaucoup plus de temps que par le passé pour faire le circuit habituel de réparation. En revanche, ce que je peux vous dire c'est que, sans que l'on ait un temps précis, mais en tout cas dans une démarche totale, chaque fois qu'il y aura un nouveau quartier –cela va être le cas de Grand Bayanne et le cas aussi du golf– il y aura bien sûr des équipements qui vont aller ailleurs. Aujourd'hui, sur la dotation générale que l'on a mise et sur le maillage de la ville, avec les 56 bornes que l'on a cela paraît largement suffisant. En revanche, à l'avenir, avec les deux grands pôles, sud et nord, là il y aura effectivement des dotations. On l'inscrira nous-mêmes dans les démarches de la Métropole.

M. CASADO. - Il y a les promoteurs privés qui peuvent aussi mettre des bornes.

M. le MAIRE. - Oui, on peut leur dire mais il n'y a pas d'obligation.

M. CASADO. - Mais ils en mettent.

M. le MAIRE. - Pas tous. Mais on peut effectivement les inciter plus lourdement.

M. BESSON. - Et par rapport à l'abonnement qui avait été pensé, permettant de rouler en illimité via des véhicules électrifiés, est-il toujours d'actualité avec ce changement d'opérateur ?

M. le MAIRE. - Honnêtement, nous n'avons plus la main. C'est la Métropole qui décide. Je ne dis pas qu'elle ne nous écoute pas, pas du tout, mais comme on ne lui a pas fait cette remarque particulière je ne peux pas vous donner la réponse. Mais en tout cas la décision, même si on peut la faire modifier, dépendra de son autorité. Monsieur Paraire.

M. PARAIRE. - Bonsoir à tous. Sur le centre social, déjà je vous dirai que nous sommes satisfaits de voir que le projet du nouveau centre social et de la rénovation du quartier est bien en cours. On sait bien que pendant les travaux on va camper mais on est prêt à le faire et à souffrir un peu.

M. le MAIRE. - En mobil homes quand même. Pas sous des tentes canadiennes.

M. PARAIRE. - On le fait avec plaisir, vous le savez.

M. le MAIRE. - D'ailleurs, je vous l'ai dit, on vous réserve les Algeco de Mendès France qui sont au chaud pour vous.

M. PARAIRE. - On va dire que l'on aura alors des petits désagréments, que l'on accepte avec plaisir. Ce sera une ouverture sur le quartier qui sera géographique.

Je voudrais dire qu'on l'a fait nous aussi par nos actions. Déjà, depuis quelques années, on ne l'ignore pas, on travaille en étroite collaboration avec les deux autres centres sociaux de la Ville. Notre quartier, qui est quartier politique de la Ville, a des besoins spécifiques, notre rôle est de répondre à ces besoins-là. Et une chose qui est marquante depuis 1 ou 2 ans c'est les relations que l'on a avec l'Education Nationale, notamment avec le collège. C'est-à-dire que quand, au niveau du collège, on peut avoir des difficultés avec certaines familles, on appelle le centre social pour servir de lien et accompagner les familles. Là on a quelque chose d'assez important, un rôle important à jouer. Ensuite on ouvre aussi le quartier, les gens du quartier, vers la ville. Il y a eu plusieurs soirées où l'on est allé aux « Juedis étoilés », à « La Ronde des Soupes », à la conférence qu'il y a eu la semaine dernière. On est ouvert là-dessus. Le point important est de répondre aux besoins des gens du quartier : réussite scolaire, soutien scolaire, les relations avec les écoles, je viens d'en parler.

Et une petite information aussi, nos activités s'ouvrant à toute la ville, le 19 octobre nous aurons un forum santé et sécurité routière. On a fait une expérience très concluante avant le COVID et l'on renouvelle. Voilà ce que je voulais dire pour le centre social.

M. le MAIRE. - Merci. Bravo !

M. BREMAUD. - Tu ne parles pas du vide-greniers de Rassuen ? Tu n'annonces pas le vide-greniers du 2 ?

Mme BIET. - Mme Biet, Prédina 2. C'était pour vous remercier des travaux qui ont été effectués dans le lotissement, notamment au niveau du remplacement des lampadaires dans la rue des Quinsons. Sauf que cela n'a pas changé grand-chose puisque l'on se retrouve encore dans le noir tous les 3 jours, en gros. On reste une semaine dans le noir, cela revient, cela repart. Une placette est dans le noir depuis 3 mois, c'est quand même gênant.

M. BREMAUD.- Excusez-moi, Madame Biet, je crois que j'ai zappé votre question. Chantal, je suis désolé, mais il y avait une réponse. « S'agissant de la placette, les services techniques sont mandatés pour voir ce qu'il est possible de faire »... Non, je n'ai pas de réponse, Chantal, je suis désolé.

Mme GUIEU.- Il y a un câble qui dysfonctionne.

M. BREMAUD.- Prends le micro, Madame Guieu, et donne l'information que tu as. Parce que je n'ai pas toutes les informations. La Directrice des relations aux administrés, c'est chez elle que vont tous les « Allô Travaux ».

M. le MAIRE.- Sous-directrice. C'est Mme Haro la Directrice.

M. BREMAUD.- Mme Haro est la Directrice générale adjointe, mais Mme Guieu est, me semble-t-il, Directrice. Donc tout arrive chez elle, et les informations que l'on vous redonne viennent souvent de chez elle aussi.

Mme GUIEU.- Bonsoir. Les services techniques m'ont informée qu'il y avait un câble qui était défectueux par rapport aux travaux réalisés. L'entreprise devait intervenir aujourd'hui, ou j'ai préféré dire dans la semaine, par précaution. Donc si vous constatez que cela ne fonctionne pas, vous n'hésitez pas à rappeler au numéro vert.

M. BREMAUD.- Et au numéro vert, Chantal, vous pouvez dire « Passez-moi Mme Guieu », cela vous donnera encore plus de poids. Mais il n'y en a pas besoin.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres questions ?

M. CONSOLINO.- Par rapport aux dos-d'âne, pouvez-vous faire le nécessaire pour que les hauteurs soient réglementaires ? Parce qu'il y a certains dos-d'âne où les voitures souffrent énormément et touchent beaucoup, alors qu'ils doivent avoir 10 cm de hauteur. Et la chose qui me surprend c'est qu'il paraît qu'ils ne doivent pas être sur les trajets des bus scolaires. Il y en a quand même deux qui sont super hauts et qui sont sur le trajet des bus scolaires, entre autres.

Et il y avait un autre sujet avec les problématiques de pénurie, pourra-t-on faire le nécessaire pour que des groupes scolaires cessent d'être allumés en continu le soir ? Comme celui qui est là, que ce soient les vacances, les week-ends et les soirs, il est toujours allumé.

M. le MAIRE.- Monsieur, vous aurez l'amabilité, s'il vous plaît, d'avoir un peu de patience. Je ferai une intervention le 8 octobre sur nos décisions en matière d'économie d'énergie.

III. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. BREMAUD.- Avant que vous ne clôturiez, Monsieur le Maire, j'annonce le vide-greniers de Rassuen le 2 octobre, puisque M. le Vice-président ne veut pas le faire. Le 2 octobre, le célèbre vide-greniers de Rassuen qui, on l'espère, aura lieu, s'il ne pleut pas, parce qu'il a eu des soucis d'intempéries récemment.

M. le MAIRE.- Je vous remercie. Bonne soirée.

La séance est levée à 19 heures 58.